

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE LAVOUX**

L'an deux mil dix-sept le vingt-six septembre à vingt heures le conseil municipal de la commune de Lavoux (Vienne) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Madame Maguy LUMINEAU, Maire.

Date de la convocation 20 septembre 2017

**PRESENTS** Mesdames : Maguy LUMINEAU, Jocelyne BOUTIN, Nadine MENCIERE, Florence LEPAGE, Florence COULOT, Mireille MASPEYROT, Sandra GELY.  
Messieurs: Stéphane GARNAUD, Michel CHARRON, Didier ROUET, Bruno TESSITORI, Jérôme CAMUS.

**ABSENTS EXCUSÉS** :Dominique BOISARD, Jean-François MORILLON, Cécile DIONNET.  
A été élue secrétaire Jérôme CAMUS.

*Nombre de conseillers en exercice : 15    Présents : 12    Votants : 12*

---

### **REPLACEMENT BORNE INCENDIE AMBERTIN**

Madame le Maire informe le conseil municipal de la suite donnée au remplacement de la borne incendie à Ambertin, suite à l'accident de fauchage de l'entreprise RETAILLEAU en mai dernier. Sur présentation d'un devis établi par Eaux de Vienne d'un montant de 2 239,50 € TTC, PACIFICA, l'assurance de M. RETAILLEAU, présente un chèque de 2 239,00 € représentant le montant du préjudice concernant le remplacement du poteau incendie à Ambertin.

Après en avoir délibéré, le conseil

ACCEPTTE le chèque de 2 239,00 € de PACIFICA.

### **VIREMENT DE CRÉDITS : DM 4**

Madame le Maire informe le conseil d'une demande de Mme RABILLER de la Trésorerie de St Julien l'Ars concernant des régularisations d'écritures  
Il convient de régulariser cette demande.

Après en avoir délibéré, le conseil

DÉCIDE les virements de crédits suivants :

En fonctionnement :

Dépense	article 6811	+ 0,80
	023	- 0,80

En investissement :

Dépense	article 1068	- 7 764,61
Recette	article 1068	- 7 764,61
	2802	+ 0,80
	021	- 0,80

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **PLU :**

Madame le Maire donne lecture du rapport du Commissaire Enquêteur et précise qu'il n'y aura pas de réponses individuelles faites aux administrés qui ont fait des réclamations.. Toutes les personnes concernées peuvent venir consulter ce rapport à la mairie, aux horaires d'ouverture du secrétariat

### **Concertation locale en vue de la prochaine conférence nationale des territoires :**

Q1) Les fractures entre les territoires ont tendance à s'accroître.

Q2) Domaines dans lesquels l'Etat et les collectivités doivent agir en priorité :

- jeunesse éducation
- commerce
- aménagement du territoire
- transport
- services publics de proximité.

Q3) allègement des normes :

- la circulation des camions pour enlèvement des ordures ménagères
- l'accessibilité non adaptée aux ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie
- la sécurité pour la mise en place de manifestation devient très lourde et décourage les initiatives.

Q4) soutien ingénierie :

Bureau d'études

**Prochaine réunion du conseil** : 7 novembre 19 décembre